

PROGRAMME MENSUEL DE LA SECTION RANDONNEE

Septembre 2020

Veillez trouver ci-joint le programme mensuel de notre section avec les contraintes techniques et le contact en fin de chaque descriptif. En fin de document, nous vous rappelons également les critères d'évaluation ainsi que quelques informations utiles.

Dimanche 6 septembre 2020 : Les Cascades d'Orgon (30)

Cette 1^{ere} randonnée de l'année est un classique dans la région dans les Cévennes entre Le Vigan et le Mont Aigoual.

Elle passe aux cascades d'Orgon et à la tombe d'André Chamson, elle offre des panoramas sur les Cévennes par des sentiers en balcons. Une pente descendante raide nécessitera toute l'attention du randonneur.

Niveau : P2/T2 – Distance : 13 km – Dénivelée positive : 300 m – Temps de marche hors pauses : 4h30

Covoiturage : 160 km A/R à diviser par le nombre de personnes dans la voiture chauffeur inclus, et à régler directement au chauffeur.

Animation : Doan et inscriptions : contactrandonnee@chemindescimes.fr



Dimanche 13 septembre 2020 :

Pas de randonnée organisée par le CDC

Dimanche 20 septembre 2020 : Ravin des arcs (34)

A 30 km de Montpellier, proche de Saint Martin de Londres, le ravin des arcs est un étroit canyon de 10km de long. Des arches naturelles ont été façonnées par les eaux émeraude de la rivière du Lamalou. Les roches ont été érodées en marmites géantes, cascades et ponts naturels.

Le site classé n'est accessible qu'à pied à travers un sentier de garrigues. Selon la saison, les eaux du Lamalou seront plus ou moins hautes, jusqu'à disparaître l'été quand la rivière emprunte uniquement les voies souterraines.

Une des randonnées les plus connues et les plus belles autour de Montpellier passant par un magnifique petit canyon façonné par les crues du Lamalou et menant sous l'arche naturelle du ravin des Arcs.

Niveau : P1/T2 – Distance : 6 km – Dénivelée positive : 150 m – Temps de marche hors pauses : 3h00

Covoiturage : 60 km A/R à diviser par le nombre de personnes dans la voiture chauffeur inclus, et à régler directement au chauffeur.

Animation : Fabienne et inscriptions : contactrandonnee@chemindescimes.fr



Dimanche 27 septembre 2020 : Soudorgues – Pas de Soucy (30)

Une belle randonnée dans les Cévennes gardoises pour les premiers pas de l'automne. Au départ du village cévenol de Soudorgues on montera au col de Briontet entre forêt et terrasses typiques. On descendra ensuite sur l'autre versant dans la forêt de la vallée Borgne sur l'ancien chemin de la diligence. On continuera sur les rives forestières du Gardon de Saint Jean jusqu'au site du pas de Soucy. On remonte ensuite dans un ravin entre forêt et hameaux pour passer le col de Mercou et ses vues sur le massif cévenol avant de redescendre sur le village de Soudorgues.

Une randonnée plutôt forestière qui permet de profiter de plusieurs aspects des Cévennes.

Niveau : P2/T2 – Distance : 18 km – Dénivelée positive : 750 m – Temps de marche hors pauses : 6h.

Covoiturage: 130 km A/R à diviser par le nombre de personnes dans la voiture chauffeur inclus, et à régler directement au chauffeur.

Animation : Clément R. et inscriptions : contactrandonnee@chemindescimes.fr



Nous vous rappelons la grille de cotation des difficultés de nos sorties :

Note physique de P1 à P3 :

P1 = distance jusqu'à 14 km et dénivelée jusqu'à 400 m

P2 = distance entre 15 et 20 km ou dénivelée entre 400 et 800 m

P3 = distance > 20 km ou dénivelée > 800 m

Note technique de T1 à T3 :

T1 = petite route, piste forestière ou sentier de bonne qualité, peu pentu

T2 = sentier raide et/ou caillouteux, éboulis stable

T3 = sentier très raide et glissant, éboulis instables, pierriers, zones rocheuses nécessitant l'usage des mains, sentiers escarpés avec sensation de vertige, traversée de névés

Pour chaque randonnée, le participant s'assurera d'amener sa nourriture et l'eau suffisante pour la randonnée (2 litres recommandés). Il devra être muni d'un sac à dos, d'une tenue adaptée suivant la saison mais aussi en prévision de changement de temps (pluie...), de chaussures de randonnée et de tout ce qui lui paraît nécessaire pour son confort et sa sécurité.

Les chiens ne sont pas admis lors de nos randonnées.

Concernant le co-voiturage, nous vous rappelons qu'il est proposé depuis le point de rassemblement sur Montpellier pour se rendre au point de départ de la randonnée. Il est légalement en dehors du cadre strict de l'activité randonnée.

Nous vous rappelons que l'inscription avant la randonnée est obligatoire auprès de l'animateur, et la prise de contact préalable téléphonique avec l'animateur très fortement recommandée si vous êtes nouveau.

Bonnes randos avec Chemin des Cimes !

Amicalement,

Vos référents Randonnées

Stéphanie, David et Clément

